

Séance publique du 12 novembre 2007

Délibération n° 2007-4516

commission principale : développement économique

commune (s) : Saint Fons

objet : **[Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] - Soutien à la ville de Saint Fons pour la pépinière généraliste La Coursive d'entreprises pour son programme d'actions 2007 - Convention annuelle**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 octobre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte général

Le dispositif partenarial [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] s'inscrit dans le cadre de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise et vise à consolider et renforcer l'impact de l'entrepreneuriat sur le développement économique de l'agglomération. L'enjeu est de disposer sur chaque conférence d'un dispositif le plus complet et le plus intégré possible de manière à pouvoir soutenir le porteur de projet tout au long de son parcours, de l'idée au financement jusqu'à l'hébergement de l'entreprise, en passant par la formalisation de son projet et un accompagnement individualisé.

Les objectifs du dispositif [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] sont :

- d'augmenter le nombre d'entreprises créées et pérennes et donc le nombre d'emplois *via* la sensibilisation et l'accompagnement personnalisé des porteurs de projet,
- de faire de Lyon la capitale européenne de l'entrepreneuriat en développant des actions innovantes et en faisant de l'agglomération une terre d'expérimentation pour le lancement d'initiatives de portées nationale et européenne dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Ce dispositif porte ses fruits : l'agglomération lyonnaise connaît depuis sept ans une augmentation continue du nombre d'entreprises créées : + 20 % entre 2001 et 2006.

Dans ce contexte, les pépinières d'entreprise sont à considérer comme des éléments structurants du soutien à la création d'entreprise au niveau local. Cet outil permet au porteur de projet de bénéficier d'une offre de service complète à proximité de son lieu de résidence ou d'implantation.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite apporter son soutien à la ville de Saint Fons pour sa pépinière généraliste La Coursive d'entreprises, membre de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], labellisée [L_VE] le 10 juillet 2007.

La présentation de l'activité de la pépinière généraliste La Coursive d'entreprises de Saint Fons

La Coursive d'entreprises de Saint Fons est un service prenant la forme d'une pépinière généraliste, créée en 1998 par la commune de Saint Fons pour aider une population active durablement touchée par le chômage (17 % de la population active) et la précarité (717 bénéficiaires du RMI à mars 2007, chiffre en constante hausse) : baisse régulière et persistante des effectifs dans les industries locales et orientation des recrutements des PME-PMI locales vers des profils de plus en plus qualifiés. La création d'activité a été conçue comme une solution permettant d'aider le public à créer son propre emploi : La Coursive d'entreprises est devenue un lieu d'accueil temporaire des entreprises de moins d'un an, offrant des bureaux, des services communs et un accompagnement.

La Coursive d'entreprises est une pépinière d'entreprises qui accueille les porteurs de projet de création d'entreprise, les accompagne dans leurs démarches, héberge les entreprises de moins d'un an (hébergement extensible jusqu'à deux années et six mois) jusqu'à leur insertion dans le tissu économique local et de l'agglomération.

Au sein d'un bâtiment de 450 mètres carrés, La Coursive d'entreprises abrite 26 bureaux de 10 à 25 mètres carrés, propose des services mutualisés, un accompagnement individualisé et collectif aux porteurs de projet.

Le bilan des actions conduites depuis la création et en 2006

a) - Le suivi développé à la pépinière La Coursive d'entreprises

Les entreprises sorties de la pépinière se sont implantées à 83 % sur le territoire de la Communauté urbaine (dont 21 % sur la commune de Saint Fons et 32 % sur le territoire Porte du Sud).

Depuis l'ouverture en 1998 de la pépinière, 60 entreprises ont été hébergées pour 126 emplois créés, soit une moyenne de 2,1 emplois par entreprise, avec un taux de pérennité à 9 ans de 70 %.

En 2006, 22 entreprises ont été hébergées, pour 61 emplois créés (moyenne de 2,8 emplois par entreprise), avec un taux d'occupation de la pépinière de 92 %.

Parmi les services proposés par la pépinière généraliste de La Coursive d'entreprises, sont à noter :

- un accompagnement personnalisé et individuel mensuel des porteurs de projet,
- un accompagnement collectif *via* des formations régulières ; ces formations bénéficiant du financement de la région Rhône-Alpes dans le cadre du programme Place,
- des rencontres et échanges conviviaux tous les deux mois sous forme de petits-déjeuners et déjeuners d'affaire.

Chaque année, les entreprises hébergées sont proposées aux différents concours à la création d'entreprise : à relever en 2004, 2005 et 2007 le 1er prix national de la micro-entreprise, deux Talents de l'innovation et un Talent du service (concours régional Talents) ; en 2007 la société Trans2M est lauréate du Talents de la Cité.

b) - L'implication dans le réseau [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat]

La Coursive d'entreprises est reconnue porte d'entrée du réseau [L_VE] depuis 2006 sur le territoire et a signé cette même année une charte avec la Boutique de l'Initiative de Vénissieux. Depuis novembre 2006, La Coursive d'entreprises a rencontré cinquante partenaires oeuvrant dans l'agglomération lyonnaise.

La Coursive d'entreprises participe activement à la démarche de professionnalisation/labellisation en cours et a été labellisée [L_VE] en 10 juillet 2007. Elle est, par ailleurs, concernée par la mise en place de la base de données commune à l'ensemble des acteurs du réseau.

Les entreprises hébergées bénéficient du réseau des partenaires [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] selon leurs besoins et les expertises de chacun.

Le plan d'actions 2007-2008

La stratégie de la Communauté urbaine auprès des pépinières généralistes, élément structurant du soutien à la création d'entreprise au niveau local et outil de redynamisation du territoire, est de les accompagner sur un maximum de trois années dans le développement de leurs services et la progression qualitative de ceux-ci pour s'inscrire dans le cadre de la norme AFNOR relative aux pépinières d'entreprise.

C'est dans ce contexte que La Coursive d'entreprises propose ces actions pour 2007-2008.

a) - Le suivi des créateurs d'entreprise

La Coursive d'entreprises souhaite orienter ses actions de développement selon trois axes :

- améliorer l'accueil des visiteurs et des nouvelles entreprises : rédaction d'un livret d'accueil,
- accroître la qualité de l'accompagnement vers davantage d'autonomie à la prise de décision : des formations ciblées et rencontres d'experts seront intensifiées au rythme de cinq modules courts par an, très pédagogiques, orientés sur les techniques et savoir-faire opérationnels. Ces formations seront suivies de rencontres avec des chefs d'entreprise en activité, en vue d'échanges d'expériences et de solutions,
- favoriser la promotion des entreprises hébergées : la Coursive d'entreprises créera un réseau de partenariat presse à l'échelle locale, régionale et nationale.

b) - Dans le cadre de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat]

- mise en place des actions de professionnalisation nécessaires au maintien du label sur le long terme,
- installation et alimentation de la base de données commune,
- participation au travail de rapprochement avec les prescripteurs sociaux du dispositif (Agence nationale pour l'emploi, Agence pour l'emploi des cadres, associations d'insertion...),
- affichage de l'appartenance au réseau lors des actions de communication menées par l'association.

c) - Le renforcement de la notoriété de La Coursive d'entreprises

La Coursive d'entreprises a le projet de créer un service intranet de communication interne et un annuaire des entreprises hébergées.

Les modalités de soutien de la Communauté urbaine et les critères d'évaluation

Afin de soutenir et pérenniser l'action de la commune de Saint Fons sur son dispositif La Coursive d'entreprises au sein du réseau [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine d'un montant de 20 000 €.

La réalisation du plan d'action évoqué ci-dessus sera évaluée selon les critères suivants :

- la réalisation du livret d'accueil,
- la mise en place de cinq modules de formation,
- le bilan sur la base d'un questionnaire d'évaluation des modules de formation par les bénéficiaires,
- la contribution à la base de données commune : évaluation du nombre de porteurs de projet réorientés vers les autres partenaires du réseau,
- les actions d'affichage et de promotion du réseau lors des actions de communication organisées.

Le budget prévisionnel 2007 pour le suivi des porteurs de projet

Dépenses	Montant (€)	Recettes	Montant (€)
achats et services externes	27 700	loyers et services communs	38 000
charges de personnel	109 400	subventions :	138 400
frais de structure	19 300	. ville de Saint Fons	28 400
outils marketing et commerciaux	10 000	. Etat CUCS / CDC, Caisse des dépôts et consignations / Europe FSE	75 000
formation	10 000	. Grand Lyon politique de la ville	15 000
		. Grand Lyon soutien pépinières	20 000
total	176 400	total	176 400

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve la convention à intervenir entre la Communauté urbaine et la ville de Saint Fons ayant pour objet La Course d'entreprises et notamment le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 20 000 € à la ville de Saint Fons.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention de partenariat avec la ville de Saint Fons pour l'année 2007 prévoyant un versement selon les modalités suivantes : 80 % à la signature de la convention, les 20 % restants sur remise d'un rapport d'activité au 30 novembre 2008.

3° - La dépense correspondante de 20 000 € sera imputée aux crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2007 - compte 657 340 - fonction 90 - opération 0757.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,